



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

2016

# **SECOND SEMESTRE 2016 : QU'EST CE QUI VOUS ATTEND ?**

## **L'EVOLUTION DES REGIMES DE TRAVAIL**

La Direction nous a présenté le 27 mai le calendrier « Des évolutions des régimes de travail ».

4 mois pour réorganiser ?! D'ores et déjà la CFDT est sceptique sur la façon dont va se dérouler le dialogue social, il n'est pas question d'aller plus vite que la musique !

Les premiers scénarios devraient être présentés lors de la plénière de lancement.

CHSCT d'information : du 3 au 7 octobre 2016

CT d'information : du 10 au 14 octobre

Plénière de lancement : du 17 au 21 octobre

Plénières, bilatérales et plénière conclusive de négociation : du 24 octobre au 16 décembre

CHSCT : du 9 au 13 janvier 2017

CT Clôture : du 9 au 13 janvier 2017

**Juillet 2017 mise en place des nouveaux régimes de travail.**

## **LES PROJETS DE LA PIC**

- **Harmonisation du tri fin pour les PDC** : PF Eco – TCD sur MTI ou TTF  
PF Prio – TPD MQL
- **Arrivée et installation de la 9ème TTF** en provenance de Reims et **reprise de l'activité TTF de Gellainville et Dreux** en octobre/novembre 2016.

Question de la CFDT à la Direction de la PIC :

Combien cela représente t'il de plis ?

« *Le trafic TTF du 28 représente environ 40.000 plis* »...

Combien d'emplois ? (forcément !)

« *La pesée en termes d'emploi n'a pas encore été faite* » La Direction nous assure néanmoins qu'il y aura des emplois avec l'arrivée du trafic.

La CFDT va donc rapidement faire une demande de bilatérale afin d'avoir des infos précises en matière d'emplois notamment.



### ➤ **My Transport :**

Le projet My Transport se traduit par la livraison des palettes DAPO (Direction des Approvisionnements de La Poste) au travers du schéma de transport existant de STP (presse).

Les palettes arriveront donc en transit à la PIC (site de Cross Docking) depuis les liaisons STP. L'agence transport (DOTT) la livrera ensuite au destinataire final (PDC, Réseau, autres entité Poste) via une liaison existante ou une liaison dédiée.

Rémunération PIC : 1.73€ par palette.

### ➤ **Epreuves Théoriques Générales (ETG) du permis de conduire :**

Dans le cadre de la Loi Macron du 6 août 2015 La Poste va devenir l'un des opérateurs officiels agréés pour le passage du Code de la route.

Les candidats pourront ainsi dès le 15 juin 2016 s'inscrire à l'examen du Code (moyennant 30€) directement sur le site de La Poste ou via leur auto-école afin de passer l'examen dans des sites postaux.

La PIC fait partie des sites identifiés pour accueillir des candidats.

La salle "La Drouette" a donc été mise à leur disposition (12 candidats maxi par session).

*Afin que les candidats ne puissent pas entrer librement dans le bâtiment, une entrée spécifique avec contrôle extérieur de badges a donc été dédiée.*

Il est prévu à l'avenir, 9 sessions/semaine et jusqu'à 29 sessions/semaine pendant les périodes scolaires.

La surveillance de l'examen, qui se déroule via une tablette connectée (fournie par La Poste) est confiée à des agents de La Poste.

2 Postier(e)s de la PIC ont ainsi été retenus. Dans quelles conditions ? Et sur quels critères ? La Direction de la PIC a-t-elle alors choisi ces 2 Postier(e)s ?

Nous n'en avons malheureusement pas été informés...pour changer.

A ce sujet, des discussions sont en cours au niveau national entre les Organisations Syndicales et la Branche Services Courrier Colis.

La surveillance serait confiée à des Postiers volontaires sur un niveau de fonction II.2/II.3 et n'ayant pas fait l'objet de condamnation routière ou de manquement à la probité.

Un retour sera fait aux Organisations Syndicales à la fin de l'année.

### ➤ **Post'Lib :**

17% des actifs français travaillent à distance avec une tendance qui va se renforcer dans les années suivantes (50% d'ici 2020).

La Poste a donc créé un réseau national unique d'espaces de travail partagés dans les locaux du Groupe (200 sites en cible).

La PIC de Bois d'Arcy fait partie de l'un des sites cible, des travaux d'aménagements vont donc être réalisés à l'étage afin d'avoir une surface permettant la mise en exploitation par Post'Lib (soit en locatif soit en espaces partagés).

Des questions sont néanmoins en suspens : Sur l'accès au Wifi, aux salles de réunions, à la restauration, aux toilettes...etc. Affaire à suivre !

